



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2018-421**

Séance publique du

28 septembre 2018

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20180928- lmc1141388-DE-1-1
Date de signature : 02/10/2018
Date de réception : mardi 2 octobre 2018
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTERE EXECUTOIRE: - ACTE SIGNED ✓ - COMPTE RENDU AFFICHE ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTROLE DE LEGALITE ✓</p>

OBJET : DEMENAGEMENT DES ARCHIVES MUNICIPALES ET DU FONDS ANCIENS DE LA BIBLIOTHEQUE MEJANES, ET CHANTIER DES COLLECTIONS PREALABLE - MODIFICATION DE L'UNITE FONCTIONNELLE

Le 28 septembre 2018 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 21/09/2018, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Abbassia BACHI à Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Moussa BENKACI à Madame Sophie JOISSAINS, Madame Patricia BORRICAND à Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Sylvaine DI CARO à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Sylvain DIJON à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Irène MALAUZAT à Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Stéphane PAOLI à Monsieur Jules SUSINI.

Excusés sans pouvoir :

Madame Charlotte BENON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Maurice CHAZEAU, Madame Brigitte DEVESA, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Monsieur Claude MAINA, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI.

Secrétaire : Jean Boulhol

Madame Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées et
Attractivité
Direction Lecture Publique, Patrimoine
Ecrit et Archives

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 28 SEPTEMBRE 2018

Nomenclature : 8.9
Culture

RAPPORTEUR : Madame Maryse JOISSAINS MASINI
CO-RAPPORTEUR(S) : Mme SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre

Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : DEMENAGEMENT DES ARCHIVES MUNICIPALES ET DU FONDS ANCIENS DE LA BIBLIOTHEQUE MEJANES, ET CHANTIER DES COLLECTIONS PREALABLE - MODIFICATION DE L'UNITE FONCTIONNELLE- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Par délibération n°DL.2017-223 du 10 mai 2017, l'unité fonctionnelle liée au déménagement des archives municipales et du fonds ancien de la bibliothèque Méjanès, et chantier des collections préalable, 2017-2019, a été adoptée et modifiée par délibération n°DL.2017-441 du 29 septembre 2017. Le projet s'affine et se précise avec l'avancée du chantier des collections. Dans le même temps, des subventions (Bibliothèque nationale de France) ont dorénavant et déjà été obtenues et d'autres sont demandées (DRAC). Aussi, afin d'être au plus près des sommes qui seront réellement engagées, l'unité fonctionnelle est revue.

Le nouveau montant total de l'unité fonctionnelle est de 1 492 450 € HT, soit une augmentation de 8.9% (le montant qui avait été voté le 29/09/2017 était de 1 370 450 € HT).

C'est pourquoi je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** l'unité fonctionnelle intitulée "Déménagement des archives municipales et du fonds ancien de la bibliothèque Méjanès, et chantier des collections préalable".
- **AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à la mise en œuvre de cette unité fonctionnelle.

DL.2018-421 - DEMENAGEMENT DES ARCHIVES MUNICIPALES ET DU FONDS ANCIENS
DE LA BIBLIOTHEQUE MEJANES, ET CHANTIER DES COLLECTIONS PREALABLE -
MODIFICATION DE L'UNITE FONCTIONNELLE-

Présents et représentés	: 43
Présents	: 33
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 43
Pour	: 43
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Reine Merger



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»



AIX en PROVENCE

LA VILLE

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES SERVICES
CULTURE, PATRIMOINE, MUSEES ET ATTRACTIVITE
DIRECTION LECTURE PUBLIQUE, PATRIMOINE ET ARCHIVES

DEMANDE DE MODIFICATION D'UNE UNITE FONCTIONNELLE

Fiche individualisée recensant l'ensemble des besoins

OBJET : Déménagement des archives municipales et du fonds ancien de la bibliothèque Méjanès, et chantier des collections préalable

Date ou période de la réalisation : 2017-2018-2019

Demande de modification inscrite au Conseil municipal du : 28/09/2017

Fournitures		
Intitulé	Montant en € HT	Procédure
Conditionnement (achat de boîtes sur mesure et carton compact ISO 16245 B)	90 000	Appel d'offres
Boîtes en carton compact neutre ISO 16245 A	10 000	Petit lot procédure adaptée < 25000
Boîtes d'archives en carton cannelé neutre	10 000	Petit lot procédure adaptée < 25000
Conditionnements en papier et carton neutre permanent	8 000	Petit lot procédure adaptée < 25000
Pochettes en polyester	4 000	Petit lot procédure adaptée < 25000
Pochettes en polyester ajustables	4 000	Petit lot procédure adaptée < 25000
Petit matériel de conservation	850	Petit lot procédure adaptée < 25000
Pochettes en carton fin de conservation	2 000	Petit lot procédure adaptée < 25000
Boîtes polypropylène	5 000	Petit lot procédure adaptée < 25000

Rayonnages fixes et mobiles, meubles à plan	330 000	Appel d'offres
Mobilier de bureau	25 000	Marché existant Economat
Déploiement du réseau Wifi public (étude de couverture, matériel, installation et paramétrage, garantie et maintenance)	20 000	Marché existant DSI
Déploiement du réseau Wifi professionnel (étude de couverture, matériel, installation et paramétrage, garantie et maintenance)	15 000	UGAP ou Petit lot procédure adaptée < 25000
Postes publics (paramétrage et et formation)	2 000	Marché existant DSI
Station d'impression public	500	Marché existant DSI
Matériel informatique professionnel (PC, ordinateurs portables)	6 000	Marché existant DSI
Imprimantes réseau professionnelles	4 000	Marché existant Economat
Mobilier standard pour les espaces publics	15 000	UGAP
Mobilier design et sur mesure pour les espaces publics	30 000	Petit lot procédure adaptée < 90000
Signalétique (impression)	20 000	Marché existant Communication
Chariots de transport des documents d'archives	20 000	Petit lot procédure adaptée < 25000
Unité mobile de dépoussiérage	10 000	Petit lot procédure adaptée < 25000
Equipement pour salle d'exposition patrimoniale (vitrines, éclairage...)	80 000	Appel d'offres
Total fournitures	711 350	
Services		
Intitulé	Montant en € HT	Procédure
Décontamination	6 600	Petit lot procédure adaptée < 25000
Dépoussiérage sur site (archives et Méjanes)	100 000	Appel d'offres
Catalogage fonds anciens-monographies	75 000	Petit lot procédure adaptée < 90000
Sécurisation accès- alarme rue Cancel	3 500	Marché existant Bâtiments
Badgeage des accès magasins	10 000	Marché existant Bâtiments
Traitement fonds archives	71 000	Petit lot procédure adaptée < 90000
Etude d'aménagement et de signalétique	15 000	Petit lot procédure adaptée < 25000
Déménagement	500 000	Appel d'offres
Total services	781 100	

Total unité fonctionnelle	1 492 450	
Total max. des petits lots	298 490	
<i>Total réel petits lots</i>	<i>286 450</i>	

Les montants mentionnés sont donnés à titre **estimatif**.

Procédure adaptée pour les petits lots, dans la limite de 20% du montant total de l'UF et pour les lots < à 80 000 € HT

NB : Il convient de préciser, dans la colonne « observations », la référence à un marché existant ou relevant de l'article 30 du Code des marchés publics, ou bien la procédure des « petits lots » adéquate.